



Les Matinées Sociales

L'actualité sociale et juridique de la paie et de l'administration du personnel

Objectifs de la formation

- Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

Public

DRH, RRH,

Responsables
Administration du
Personnel,

Responsables
Paie,

Collaborateurs du
service du
personnel,

Responsables
SIRH,

Cadres et
dirigeants des PME
PMI.

0 Niveau et pré-requis

Approfondissement.
Collaborateurs
ayant une bonne
pratique de leur
fonction.

Durée

5 jours
(35 heures)
en 10 sessions
d'une demi-journée

* Ce programme
pourra être modifié
en fonction de
l'actualité

Programme de la session de formation de juin 2018*

Le thème du mois : La transaction, la rupture conventionnelle

La transaction

Définition et cas de recours
Les conditions de validité
Portée et effets de la transaction
Contestation et recours
Indemnité transactionnelle
Statut social et fiscal de l'indemnité

La rupture conventionnelle

Principe et procédure
Le cas des salariés protégés
Contestation et recours
Indemnité de rupture conventionnelle
Statut social et fiscal de l'indemnité

La rupture conventionnelle collective

Principe et procédure

L'actualité paie

Nouveaux modèles de bulletin de paie
La QPC sur la pénalité seniors

Le fil rouge PAS

« Année blanche » et revenus exceptionnels

Le zoom paie

Le solde tout compte (3^{ème} partie)
Les sommes versées après le départ

L'actualité sociale

Décret sur le dépôt des accords d'entreprise
Ordonnance de réforme du contentieux SS
La lettre recommandée électronique

Les projets de textes

Projet de loi protection des données
La réforme des retraites
Plan d'action égalité professionnelle
Projet de loi avenir professionnel
Réforme de la formation, apprentissage,
chômage, détachement
Projet de loi Pacte : épargne retraite, seuils
sociaux, forfait social, RSE

Questions / Réponses

Allègement Fillon et CICE en 2019

Le point sur la jurisprudence

Associations et versement transport
Mention de qualification sur les CDD de
remplacement
Autorisation de non renouvellement du CDD
et requalification judiciaire en CDI
AT-MP et préjudice lié à la rupture
Parité sur les listes de candidats

Agenda

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une
approche progressive et la validation des connaissances
acquises.

Intervenant : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.

**Invitation des participants à se munir d'une calculatrice
de poche.**

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue
de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de
l'organisation et de l'animation de la formation.